

Vienne

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

Les chantiers d'été Advivo sont de retour

Clément GRILLET



Cet été, certains jeunes repeignent les caves d'immeubles du quartier d'Estressin, à Vienne. Photo Le DL /Clément GRILLET

Comme chaque été depuis 2002, le bailleur social Advivo propose aux jeunes de l'agglomération qui le souhaitent, dès lors qu'ils ont entre 16 et 18 ans, de participer aux chantiers d'été. Le principe : offrir à ces jeunes l'opportunité d'accéder à [un premier job rémunéré](#) , tout en contribuant à améliorer leur cadre de vie, la plupart étant des enfants de locataires Advivo.

• 54 jeunes participants

Pour la vingtième édition de ce dispositif, ils sont 54 à prendre part aux chantiers organisés à Pont-Évêque et au quartier d'Estressin, à Vienne, depuis le 28 juin et jusqu'au 30 juillet. Chaque semaine, un nouveau groupe de six jeunes se lance ainsi dans des travaux de peinture de montées d'escaliers ou d'allées, ou dans du nettoyage de sous-sols d'immeubles... Le tout sous l'encadrement d'un professionnel de l'association Prévenir.

Parmi les jeunes participants, beaucoup ont découvert ces chantiers d'été par le bouche-à-oreille. Comme Samir, 18 ans, qui y participe pour la deuxième fois et projette de devenir électricien. « J'ai besoin d'argent pour passer mon permis de conduire », explique-t-il. Pour d'autres, cet argent sera l'occasion d'aider leur famille, de faire des achats pour la rentrée scolaire, de partir en vacances ou tout simplement de faire les soldes.

En près de vingt ans, ils ne sont pas moins de 1 730 à avoir travaillé sur ces chantiers. Le dispositif va donc perdurer, au vu de son succès, mais sa durée pourrait être rallongée. « Nous avons calculé qu'en travaillant quinze jours, cela leur paierait 50 % du permis de conduire », souligne Thierry Kovacs, président d'Advivo.

« Nous allons donc essayer de faire évoluer cela l'an prochain. » Une nouvelle qui ravit ces jeunes, prêts à travailler une semaine supplémentaire.

Le coût de l'opération s'élève à 40 000 euros, dont une partie est subventionnée par l'État et par Vienne Condrieu Agglomération.

